RAPPORT D'ACTIVITÉS

Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné

2025



AGIR POUR DEMAIN

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

www.valdille-aubigne.fr

VALORISER ill PARTAGER
Val d'ille Aubigné

SOMMAIRE

03 Le Val d'Ille-Aubigné **06** Le budget

08 PLUi : modification n° 4 approuvée et révision générale en cours ▪ PAT 2 : sensibiliser les enfants à une alimentation saine et durable ▪ CODEVIA **10** Nos actions 2025



12 Un territoire durable



16 L'attractivité économique et l'emploi



20 Un territoire à vivre pour tous



24 La promotion et le rayonnement du territoire

CADRE LÉGAL
ART L 521 1-39 du Code général des collectivités territoriales

Le président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'EPCI peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'EPCI.

Directeur de la publication : Jean-Luc Dubois. ▪ Rédaction : services du Val d'Ille-Aubigné. ▪ PAO Coconut graphics ▪ Crédit photos : Val d'Ille-Aubigné ▪ Impression : Hauts de Vilaine ▪ Tirage : 120 exemplaires ▪ Validé en conseil communautaire du 08 septembre 2026 ▪ ISSN 2998-9752

Le Val d'Ille-Aubigné

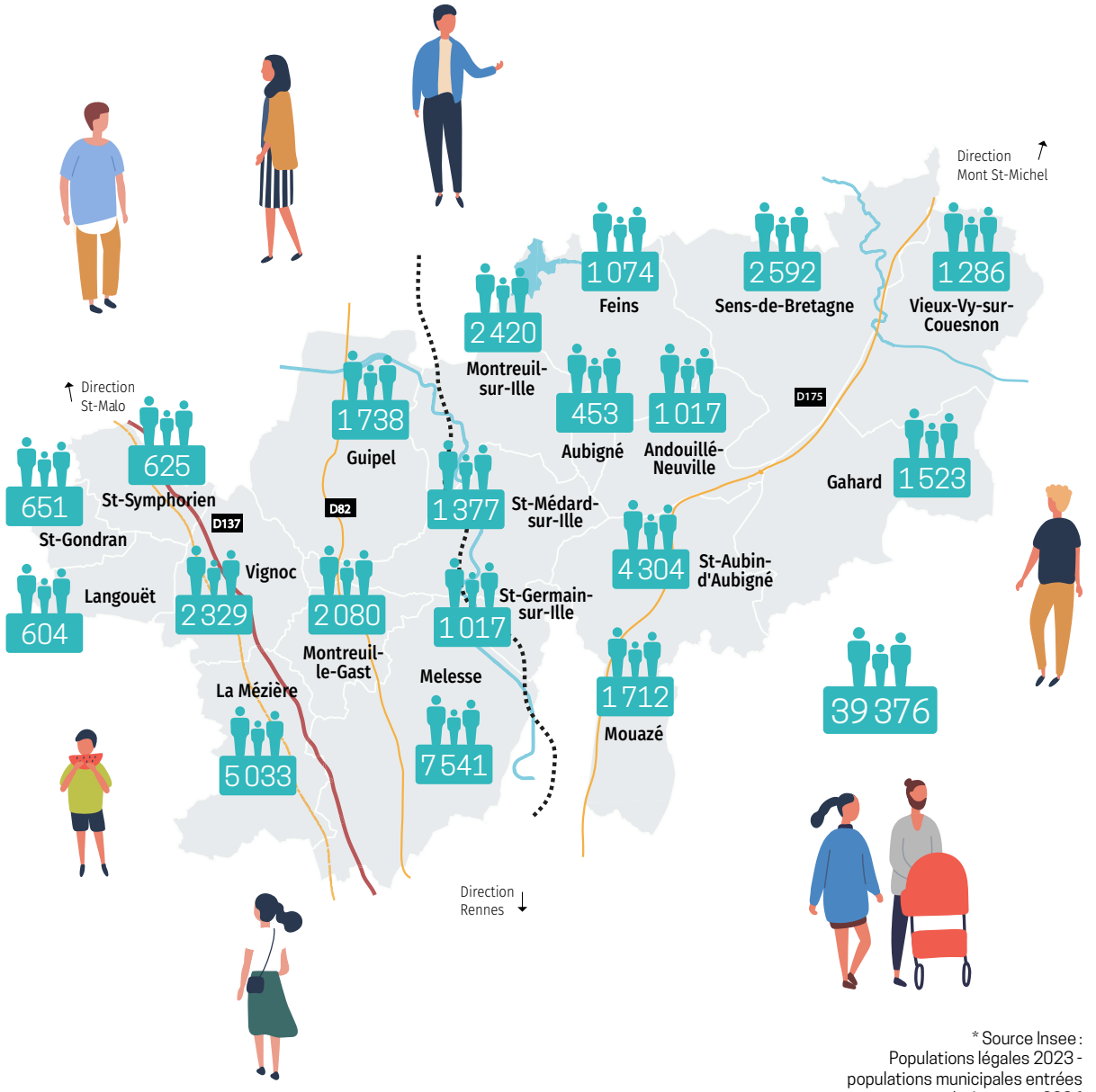
Depuis le 1er janvier 2017, le Val d'Ille-Aubigné réunit 19 communes et compte 39 376 habitants*.

Le conseil communautaire a adopté son Projet de territoire : **« Un Territoire Durable à vivre pour tous »**, le 14 septembre 2021.

Ayant associé l'ensemble des élus des communes, il est articulé autour de 4 grands axes :

un territoire durable, l'attractivité économique pour de l'emploi pérenne, un territoire à vivre pour tous, le rayonnement et la promotion du territoire.

Le projet de territoire fixe le cap et définit la stratégie, les ambitions et les priorités de l'action de la Communauté de communes pour 2021-2026.



* Source Insee : Populations légales 2023 - populations municipales entrées en vigueur le 1er janvier 2026

Les compétences

Les activités de la communauté de communes s'organisent autour de ses compétences, définies précisément dans ses statuts et la définition de l'intérêt communautaire.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE

Édite et suit les règles d'urbanisme encadrant le développement du territoire. Créé, aménage et entretient certaines VOIRIES, (notamment en zones d'activité), des liaisons cyclables hors agglomération et 32 sentiers de randonnées.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Crée et gère les zones d'activités, accompagne et soutien le développement des activités économiques.

AMÉNAGEMENT ET GESTION DE L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Met en œuvre sur son territoire le schéma d'accueil départemental des gens du voyage, en infrastructures et en gestion.

POLITIQUE DU LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE

Organise le développement d'une offre de logements équilibrée sur le territoire. Soutien et accompagne les projets d'amélioration de l'habitat.

SPORT

Gère les équipements sportifs communautaires (salle ONYX et Stade d'athlétisme) et soutien à des associations du territoire.



ACTION SOCIALE

Gère l'épicerie solidaire et les EHPAD publics par le biais du CIAS. Élabore et met en œuvre un CONTRAT LOCAL DE SANTÉ.

ASSAINISSEMENTS

Assure l'exploitation, et la gestion des réseaux et ouvrages d'assainissement collectif sur 14 communes du territoire à partir du 1er janvier 2026. Contrôle les installations individuelles d'assainissement et accompagne les usagers pour assurer leur conformité.

MOBILITÉS

Développe des solutions de mobilités sur le territoire, et encourage les pratiques vertueuses alternatives.

TOURISME

Assure la promotion du territoire et participe à l'animation touristique. Gère le Domaine de Boulet et son centre nautique.

PETITE ENFANCE/JEUNESSE

Crée et gère les crèches publiques du territoire et le Relais Petite Enfance. Soutien aux actions d'animation en milieu ouvert pour les jeunes.



EMPLOI

Accompagne les demandeurs d'emploi et leur relation aux entreprises du territoire via les Points d'Accueil Emploi. Participe à l'insertion professionnelle, notamment via le Chantier d'Insertion communautaire.

CULTURE

Organise le réseau des médiathèques et soutien des acteurs structurants et des événements d'ampleurs sur le territoire (écoles de musique, compagnies et lieux de diffusion, festivals).

ENVIRONNEMENT

Met en oeuvre des actions de protection et restauration des milieux naturels. Planifie et organise la transition écologique et énergétique du territoire. Développe des actions en faveur de l'alimentation et de l'agriculture.

Certaines compétences de la communauté de communes sont déléguées à des acteurs extérieurs spécialisés :

- Le **déploiement de la fibre**, au syndicat MEGALIS BRETAGNE
- La **collecte** et le **traitement des déchets**, aux syndicats SMICTOM ValcoBreizh et Pays de Fougères
- La **production et la distribution de l'eau potable** à la CEBR
- Une majeure partie de la **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations** (GEMAPI) aux syndicats de Bassins Versants (Eaux et Vilaine, Couesnon Aval, Linon)

La communauté de communes participe également au financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Le fonctionnement des instances



38 conseillers communautaires composent le conseil.

Le CONSEIL communautaire

C'est l'instance de décision. Il est composé des 38 conseillers communautaires et de 10 suppléants (pour les communes de moins de 1 000 habitants).

Il administre la Communauté de communes et se réunit habituellement 1 fois par mois. Il vote le budget et prend les décisions concernant les orientations, les actions et les programmes.

Suite aux élections locales de mars 2020, les nouveaux élus communautaires ont été désignés et le conseil communautaire installé lors du conseil du 15 juillet 2020.



Le BUREAU communautaire

Composé du président, de 11 vice-présidents et de 5 conseillers délégués, il étudie les propositions des différents services et des commissions puis les soumet à la décision du conseil communautaire.

Le PRÉSIDENT

Élu parmi les conseillers communautaires, il est l'organe exécutif de la Communauté de communes. Il exécute les décisions du Conseil communautaire qui lui a délégué certaines attributions.

La CONFÉRENCE des maires

Composé de tous les maires de la Communauté de communes, elle se réunit sur des sujets spécifiques tels que : orientations PLUi, évolution des compétences de la CC, organisation de l'exercice des compétences.

L'ORGANISATION des services par pôles

La Communauté de communes exerce ses compétences et met en œuvre ses projets en s'appuyant sur une administration constituée d'une équipe de 101 agents répartis en 6 pôles.

EN 2025

20 Réunions de bureaux

12 Réunions de bureaux délibératifs

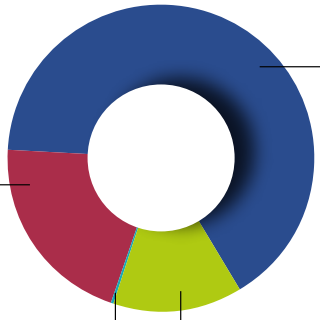
11 Réunions de conseils

303 Délibérations

Le budget 2025

INVESTISSEMENT (montants réels)

DÉPENSES **3 380 146 €**



2 206 403 €
Subventions d'équipement versées et autres organismes
(dont fonds de concours aux communes : **1 748 077 €**

696 964 €
Travaux

10 000 €
Divers

466 086 €
Remboursement de la dette

Principales dépenses d'investissement hors fonds de concours aux communes et subventions aux budgets annexes

SPORT **20 875 €**

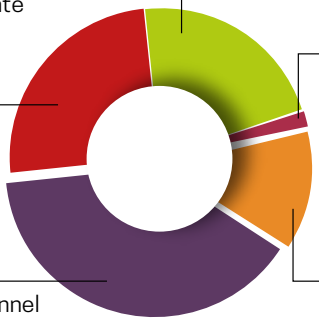
FIBRE OPTIQUE **132 826 €**
(Très Haut Débit - THD)

PÔLE COMMUNAUTAIRE **91 701 €**

ÉPICERIE SOLIDAIRE **79 707 €**

FONCTIONNEMENT (montants réels)

DÉPENSES **14 683 118 €**



3 117 424 €
Autres charges de gestion courante

3 595 838 €
Atténuation de produits

5 619 008 €
Charges de personnel

211 274 €
Charges financières

1 856 392 €
Charges à caractère général

Détail des atténuations de produits

Dotation de solidarité versée aux communes **1 250 851 €**
Attribution de compensation versée aux communes **336 534 €**
Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) **1 988 512 €**



UN ENDETTEMENT **FAIBLE**

8,07 M €
Encours de dette
corrigé au 31/12/2024

4,1 ans
Durée de désendettement

RECETTES **2 107 985 €**



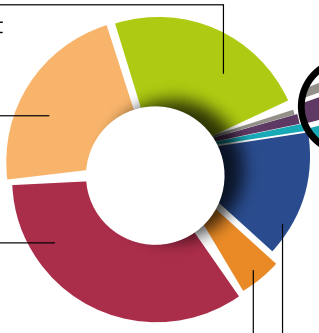
460 485 €
Subventions

113 479 €
FCTVA

283 117 €
Divers

1 520 685 €
Résultat d'investissement antérieur

RECETTES **21 214 427 €** dont **16 397 856 €** au titre de 2025



4 816 571 €
Résultat de fonctionnement antérieur

4 604 010 €
Fiscalité locale

7 109 545 €
Impôts et taxes

984 420 €
Produits des services

97 969 €
Autres produits de gestion courante

253 001 €
Atténuation de charges

148 074 €
Produits exceptionnels

2 995 227 €
Dotations, subvention et participations

Détail impôts et taxes

Fraction de TVA
(en remplacement de la taxe d'habitation et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises - cvae) **6 593 836 €**

Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales *(fpic)* **388 856**

Détail fiscalité propre

▪ IMPÔTS ÉCONOMIQUES

Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux *(ifer)* **182 586 €**

Taxe sur les surfaces commerciales *(tascom)* **665 595 €**

Cotisation Foncière des Entreprises *(cfe)* **1 885 068 €**

Taxe de séjour **24 664 €**

▪ IMPÔTS MÉNAGES

Taxe d'habitation *(résidences secondaires)* **118 418 €**

Taxe foncier bâti **1 262 126 €**

Taxe foncier non bâti **57 218 €**

Taxe Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) **140 202 €**

PLUi : modification n° 4 approuvée et révision générale en cours

Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) du Val d'Ille-Aubigné poursuit son évolution avec deux démarches majeures :

▪ MODIFICATION N° 4 :

Engagée en février 2024, cette procédure a fait l'objet d'une évaluation environnementale et d'une concertation préalable avec le public menée jusqu'en mars 2025. L'enquête publique, organisée du 26 août au 29 septembre 2025, a recueilli 99 contributions et s'est conclue par un avis favorable du commissaire enquêteur. Après quelques ajustements, le projet a été approuvé le 9 décembre 2025.



▪ RÉVISION GÉNÉRALE :

Parallèlement, la révision du PLUi se poursuit avec l'actualisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Cette version intègre les évolutions réglementaires et renforce les orientations liées à la résilience climatique, à la qualité des sols et à l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon 2050.

Pour nourrir cette réflexion, le Val d'Ille-Aubigné a organisé 2 ateliers thématiques ouverts au grand public ainsi que 2 réunions publiques de présentation.

Le CODEVIA

CODEVIA Conseil de développement du Val d'Ille-Aubigné

Dans le cadre de ses travaux, le Codevia a poursuivi en 2025 ses réflexions autour de plusieurs thématiques liées au territoire. Le groupe agriculture-alimentation a notamment engagé une démarche autour des jardins partagés, en s'inspirant d'une visite des « Jardins associatifs » du Pays de Dinan, qui associent production locale, solidarité et lutte contre la précarité alimentaire. Cette initiative pourrait alimenter le Projet Alimentaire Territorial porté par la Communauté de communes.

Par ailleurs, dans le cadre du festival Alimenterre, une projection-débat organisée à Melesse a réuni de nombreux participants autour du documentaire Demain, la vallée. Les échanges, enrichis par la présence de partenaires et un moment convivial proposé en amont, ont permis d'aborder les enjeux de démocratie participative et d'agriculture locale. Le Codevia poursuivra ses actions en 2026 avec l'objectif de mieux comprendre et valoriser les dynamiques du territoire.

PAT 2 : sensibiliser les enfants à une alimentation saine et durable



L'éducation à l'alimentation est un enjeu majeur au carrefour de plusieurs problématiques que sont la santé, l'environnement et l'économie. Les établissements scolaires ont ainsi un rôle important à jouer en sensibilisant les élèves aux enjeux d'une alimentation plus saine et durable.

Le PAT2 (Projet Alimentaire Territorial) s'est donc lancé dans un programme de sensibilisation à l'alimentation saine et durable pour l'ensemble des écoles du VIA.

Le programme dispense un parcours de 3 ateliers auprès des élèves de CE2 : les sens du goût, la cagette de saison, happy anti-gaspi. Les ateliers sont animés par une chargée de mission PAT. Les équipes pédagogiques sont également sensibilisées afin de favoriser leur prise en main des thématiques et assurer leur pérennité dans l'école.

Le programme a démarré l'année scolaire 2025-2026 avec 5 écoles bénéficiaires : Melesse, La Mézière, Montreuil-le-Gast, Saint-Médard-sur-Ille et Saint-Germain-sur-Ille, pour un total de 8 classes.

En 2025, 8 ateliers ont été dispensés dans les classes de CE2 des écoles de La Mézière et Montreuil-le-Gast, soit 106 élèves touchés.

Par cet apprentissage, les enfants, conso'acteurs de demain, seront reconnectés à la terre, au vivant et auront la capacité d'influer positivement leur famille aux changements de comportements alimentaires.

D'autres groupes de travail ont avancé sur des sujets variés : transition écologique (économie circulaire et préparation d'un événement type « Green Friday »), patrimoine (création d'un dictionnaire des récits locaux), et mobilités (actualisation des outils d'information et réflexion sur les déplacements entre communes).

Enfin, le Codevia a été associé aux démarches de planification territoriale, notamment la révision du PLUi et du PLH, ainsi qu'à l'élaboration du Contrat local de santé, intégrant un volet sur la démocratie participative en santé.



JANVIER : CONCERTATION DU PUBLIC DANS LE CADRE DE LA RÉVISION GÉNÉRALE DU PLUI

JANV.

07 Transmission d'exploitation agricole, **atelier « anticiper la reprise »** animé par le CIVAM 35

02



Lancement de **La Navette, service de bus** de rabattement vers la gare de Montreuil-sur-Ille

13



Vœux de la Communauté de communes aux acteurs économiques, associations et aux partenaires

21 Transmission d'exploitation agricole, atelier « **anticiper les aspects sociaux, juridiques et fiscaux »** animé par le CIVAM 35



25 **Chantier participatif de plantation** à Langouët

FÉV.

FÉVRIER : FINALISATION POSE DES TOTEMS DANS LES ZONES D'ACTIVITÉS

11 Transmission d'exploitation agricole **« anticiper la transmission »** animé par le CIVAM 35

MARS

MARS : 5 ATELIERS DE MODULE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

05



Lancement de la **campagne de lutte contre le frelon asiatique**

AVRIL : DIAGNOSTIC TERRITORIAL CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS)

22



Formations taille et greffe de pommiers

AVRIL

01



Signature **convention lecture publique** avec le Département

09

Visite **fouilles archéologiques** ZA Olivette 2

10



Ouverture de l'aire naturelle de camping « Bords de l'Ille »

Vote du budget 08

24 **Conférence** « Fixer un cadre et des limites sécurisantes pour l'enfant »



MAI

MAI : CAMPAGNE DE PLANTATION DE HAIES BREIZH BOCAGE

18



Couleurs de Bretagne à Gahard

14 **Animation nature** « à la découverte des oiseaux de jardin »

20 **Révision du PLUi** atelier « 0 artificialisation nette »

NOS ACTIONS 2025

JUIN

22 **Inauguration** complexe sportif Onyx



18 **Animation nature**
« le monde caché des mares »

21 Sortie du **premier livret estival** « au rythme de l'été »



24 **Forum de l'emploi** et de l'évolution professionnelle



Ouverture du Domaine de Boulet après les travaux de rénovation

28



30 **Révision du PLUi** – atelier « les mobilités de demain »

JUILL.

AOÛT

04

02 **Inauguration nouveaux aménagements** Domaine de Boulet





Inauguration La Navette

29



Inauguration pistes cyclables

31 **Couleurs de Bretagne** à La Mézière

SEPT.

01



Adhésion à **BlaBla Car Daily**

SEPTEMBRE : PROGRAMME D'ATELIERS CULINAIRES DÉPLOYÉ DANS 5 ÉCOLES PRIMAIRES DANS LE CADRE DU PAT2

OCT.

18

19 Lancement de **Cap BD**



NOV.

NOVEMBRE : CAMPAGNE SUR LE FONDS DE SOUTIEN AUX ÉVÈNEMENTS CULTURELS

27 **Café conseil** cap sur l'entretien



Soirée **« fresque de la rénovation »**

DÉC.

04 Approbation de la **modification n°4 du PLUi**

DÉCEMBRE : CAMPAGNE SUR L'AIDE À LA PLANTATION DE VERGERS ET LA PLANTATION DE HAIES BOCAGÈRES

JANV. 2025

01 **Transfert de la compétence assainissement collectif** de 14 communes

Signature du **Contrat Local de Santé (CLS)**

17



Un territoire durable

La Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné poursuit plusieurs actions structurantes sur le territoire. À compter du 1er janvier 2026, 14 communes ont transféré la compétence assainissement collectif, avec une gestion en régie et un partenariat d'exploitation avec Rennes Métropole. En matière de biodiversité, la collectivité a financé en 2025 la destruction record de 526 nids de frelons asiatiques pour près de 46 000 €. Enfin, un atelier-rencontre consacré aux énergies renouvelables et à l'autoconsommation collective a réuni une vingtaine de participants au GAEC Biotaupes à Vignoc afin d'échanger autour d'un projet photovoltaïque local et des enjeux énergétiques du territoire.

Prise de compétence assainissement collectif de 14 communes

La loi du 11 avril 2025 a rendu facultatif le transfert des compétences eau et assainissement aux intercommunalités lorsqu'il n'avait pas encore été opéré. Les communes du Val d'Ille-Aubigné ont ainsi été interrogées dans leur souhait de transfert de la compétence assainissement collectif. 14 des 19 communes ont prononcé leur volonté de transférer cette compétence au 1er janvier 2026. Il s'agit des communes d'Andouillé-Neuville, Feins, Gahard, Guipel, Langouët, Melesse, Montreuil-le-Gast, Montreuil-sur-Ille, Mouazé, Saint-Germain-sur-Ille, Saint-Gondran, Saint-Médard-sur-Ille, Saint-Symphorien et Sens-de-Bretagne.

Le mode de gestion retenu pour la mise en œuvre de cette compétence au 1er janvier 2026 est la régie accompagnée d'une convention d'entente avec Rennes Métropole qui dans ce cadre assurera l'exploitation des systèmes d'assainissement pour le compte du Val d'Ille-Aubigné. La maîtrise d'ouvrage reste de la pleine responsabilité de la communauté de communes.

LE TERRITOIRE DU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ, C'EST

- **19 937 ha** — surface agricole utile
- **409** — exploitations agricoles actives au 31/12
- **9 %** — de la surface agricole utile en agriculture biologique
- **30** — agriculteurs concernés par une MAEC* bocage/ 155 kml

** Mesures Agro-Environnementales et Climatiques*

LE TERRITOIRE, C'EST AUSSI

390 km de cours d'eau

1 site Natura 2000 au Domaine de Boulet

2 espaces naturels sensibles

9 unités de méthanisation pour **25 GWh** d'énergie disponible au 1er janvier 2025

La destruction des nids de frelons asiatiques

Introduit accidentellement en France métropolitaine en 2008, le Frelon asiatique à pattes jaunes (*Vespa velutina nigrithorax*) a un impact négatif très fort sur la biodiversité et la filière apicole. Pour répondre à cet enjeu croissant, la destruction des nids de frelons asiatiques est financée par le territoire depuis plus de 10 ans. Afin de mener cette lutte, la Communauté de communes travaille actuellement en partenariat avec la FGDON 35 qui centralise les demandes d'interventions.

C'est l'entreprise HCE qui est chargée de réaliser les destructions sur le territoire.

En 2025, la Communauté de communes a financé intégralement la destruction de 526 nids pour une dépense de 45 942 € TTC. Il s'agit de l'année record depuis le lancement du programme de lutte. Ces chiffres, dont la tendance se retrouve au niveau départemental, s'expliquent en grande partie par des conditions météorologiques favorables à l'espèce.

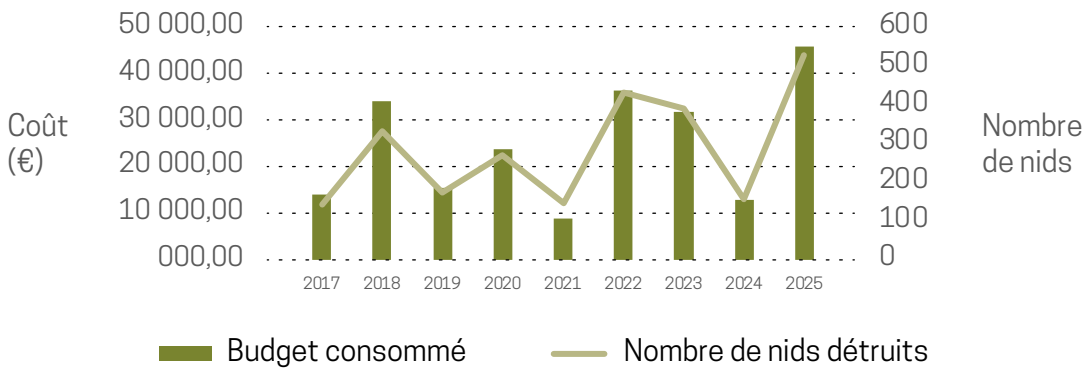


LUTTE CONTRE LES ESPÈCES INVASIVES

Frelon asiatique

526 nids détruits

Évolution des interventions par an



Un territoire durable

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAT) :

- Validation du PAT niveau 2

25 animations
pour **310** participants

- **1** visite à la ferme : **15** participants
- **14** ateliers pour l'été du relai avec le RPE : **192** enfants
- **10** ateliers pour les élèves de CE2 à La Mézière et Montreuil-le-Gast
- Réalisation d'un livret des producteurs



BOCAGE

2 182 kml
de haies bocagères

Inventaire bocager du Val d'Ille-Aubigné 2022

- **7,3 kml** haies plantées et restaurées via Breizh Bocage



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ÉNERGÉTIQUE

Énergies renouvelables sur le patrimoine communautaire

- **85 626 kWh** d'électricité renouvelable :

Soit une augmentation de **19 526 kWh** par rapport à 2024.

AGRICULTURE

49 nouveaux porteurs de projets identifiés dans l'année

31 accompagnants

- 23 INTERVENTIONS DE LA SAFER dont :
- **129 HA** surface foncière agricole préservée par l'intervention de la Communauté de communes



FILIÈRE BOIS

- **101** t de plaquettes stockées

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

- **175** contrôles de conception
- **166** contrôles de bonne exécution
- **324** contrôles de bon fonctionnement (dont 90 ventes et 60 contre-visites)
- **84 %** d'installations conformes



SCHÉMA TRAME VERTE ET BLEUE

TRAVAUX



- Création de **3** mares à Montreuil-le-Gast et Sens-de-Bretagne
- **400** vergers recensés
- **2** PROJETS DE PLANTATION et RESTAURATION subventionnés
- **43** participants aux formations "Taille et greffe de vergers"



- **6** ANIMATIONS GRAND PUBLIC et **3** PROJETS SCOLAIRES sur la période 2024-2025 terminés

Atelier-rencontre à Vignoc - Énergies renouvelables : une aventure collective et locale

Le 10 juin 2025, un atelier-rencontre a été organisé avec le GAEC Biotaupes, la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, l'ALEC, la SCIC Les Survoltés et la CIRENE au GAEC de Vignoc.

Cette soirée a été l'occasion de présenter l'état d'avancement du projet d'installation de panneaux photovoltaïques du GAEC et d'introduire les participants aux bases de l'autoconsommation collective avec une présentation de l'ALEC du Pays de Rennes, et une intervention de la CIRENE (Coopérative citoyenne rennaise de l'énergie), qui a présenté son retour d'expérience sur l'un de ses projets d'autoconsommation collective.

Pour clôturer cette rencontre, la vingtaine de participants présents a pu prendre part à un atelier participatif dans lequel ils devaient construire une boucle d'autoconsommation collective adaptée aux enjeux du territoire et intégrant le GAEC Biotaupes comme point de production.

L'attractivité économique et l'emploi

Forum de l'emploi

Le Forum de l'emploi et de l'évolution professionnelle constitue un des temps forts de l'année pour l'emploi et l'économie, visant à valoriser les acteurs du territoire, à favoriser les découvertes métiers ainsi que les recrutements.

Cet événement a permis aux différents acteurs de l'emploi et aux demandeurs d'emploi de prendre contact et d'engager des échanges de manière efficace.

Rassemblant le 24 juin 2025 plus de 25 entreprises, 20 partenaires emploi-formation et organismes de formation, représentant 11 secteurs d'activité, ce n'est pas moins de 135 offres d'emploi qui ont ainsi pu être proposées.

Par ailleurs, de nombreux participants ont également profité des ateliers collectifs organisés à cette occasion.

LE TERRITOIRE DU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ, C'EST

6,3 %
taux de chômage

642
entreprises créées en 2025

4 800
établissements actifs au 31/12/2025

9 922
nombre d'emplois sur le territoire
(Insee)

LE TERRITOIRE, C'EST AUSSI

32 Zones d'activités

1 pôle Économie sociale et solidaire

8 commerces de proximité dans des locaux communautaires

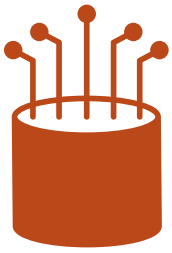
La fibre poursuit son déploiement sur le territoire

La modernisation des infrastructures numériques se poursuit avec l'extension du réseau de fibre optique sur le territoire. En 2025, près de 4 407 nouvelles prises ont été déployées afin de permettre aux habitants, aux entreprises et aux services publics d'accéder au très haut débit.

Les travaux ont été finalisés dans les communes de Montreuil-sur-Ille, Saint-Médard-sur-Ille, Saint-Germain-sur-Ille, Saint-Aubin-d'Aubigné, Mouazé et Gahard. La commercialisation des prises concernées est intervenue avant la fin de l'année.

À Vignoc et Montreuil-le-Gast, les chantiers se sont achevés au cours de l'été.

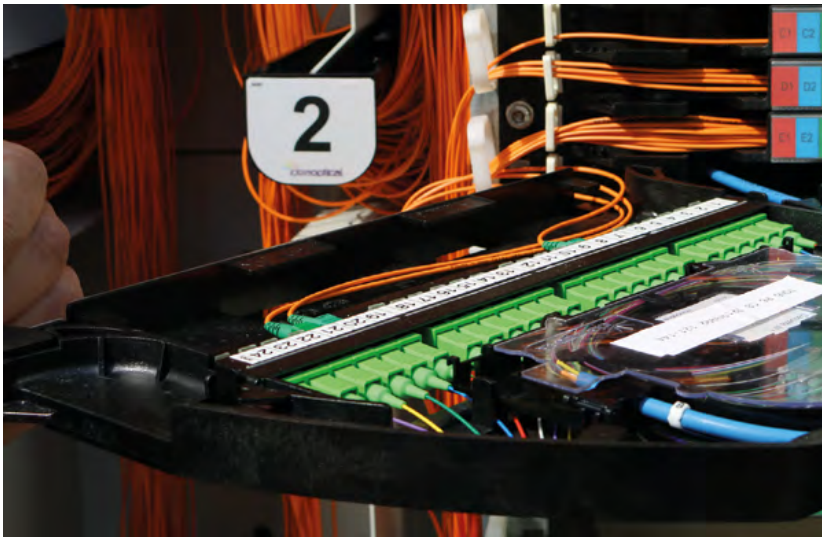
Par ailleurs, les opérations de déploiement ont été effectuées au second semestre 2025 à l'ouest de Sens-de-Bretagne, au sud de Vieux-Vy-sur-Couesnon et à Gahard.



DÉVELOPPER L'ACCÈS AUX USAGES NUMÉRIQUES

BRETAGNE TRÈS HAUT DÉBIT

- **4 407** prises installées en 2025
- **16 097** prises installées sur la durée du projet



L'attractivité économique et l'emploi

Le Pass commerce et artisanat

Le Pass commerce et artisanat (PCA), adopté en 2019 sur le territoire, s'adresse aux entreprises (TPE) et associations qui exercent une activité commerciale ou artisanale correspondant aux services courants nécessaires à la population.

Les projets sont soutenus à hauteur de 30 % des investissements subventionnables, plafonnés à 25 000 € HT, soit une subvention maximale de 7 500 €. Ils peuvent inclure des investissements immobiliers, de production et d'équipement, des investissements immatériels, du matériel limitant les impacts environnementaux ou des équipements numériques.

Pour aider à investir durablement et à réaliser des économies d'énergie, chaque demandeur bénéficie de l'intervention gratuite de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC).

En 2025, 70 000 € ont été inscrits au budget de la Communauté de communes au titre du PCA. La Région Bretagne vient financer 50 % de chaque subvention versée, sauf pour les communes de plus de 5 000 habitants où la quote-part est de 30 %.

PASS COMMERCE ARTISANAT

- **8** DOSSIERS accordés
- **13** SUBVENTIONS versées pour un montant global de **68 497,45 €**

INITIATIVES RENNES

Ce dispositif est destiné à aider les créateurs et repreneurs de petites entreprises.

- **9** PROJETS soutenus

FORMATIONS

- **3** FORMATIONS accueillies ou organisées par la Communauté de communes



ACCOMPAGNEMENT D'ENTREPRISES

- **134** CONTACTS ENTREPRISES
- **106** PROJETS D'IMPLANTATION dont **43 %** pour une recherche immobilière et **63 %** pour une recherche foncière

 52 % sont extérieures au territoire
- **7** porteurs de projet en création accompagnés

IMMOBILIER D'ENTREPRISE ET FONCIER ZA



ZA de la Bourdonnais

- **18 417 m²** SURFACE VENDUE et **9 737 m²** surface réservée
- **3** PROJETS ABOUTIS (compromis de vente)
- **4** projets positionnés en ZA (solutions foncières réservées)

EMPLOI

Les Points Accueil Emploi ont accompagné :

224 personnes

dont **137** nouvelles inscriptions

- **62,5 %** sont demandeurs d'emploi
- **21,4 %** sont salariés

- **62** ateliers organisés :
 - **42** sessions de coup de pouce numérique
 - **5** jeudi de l'intérim
 - **2** ateliers délocalisés
 - **2** webinaires sur la transition professionnelle
 - **1** Module découverte des métiers
 - **1** Action de remobilisation
 - **1** Préparation avenir adulte



©D-Echelard 31

FORUM DE L'EMPLOI

mardi 24 juin 2025



- **150** visiteurs
- **25** entreprises
- **135** OFFRES d'emploi
- **59** participants aux informations collectives



Fouilles archéologiques ZA Olivettes 2

Un territoire à vivre pour tous

Le Val d'Ille-Aubigné poursuit le développement des mobilités durables avec l'ouverture de nouvelles pistes cyclables reliant plusieurs communes du territoire. En 2025, 45 % du schéma vélo est réalisé. La Communauté de communes encourage aussi le covoiturage grâce à un partenariat avec BlaBlaCar Daily : plus de 5 500 trajets ont déjà été effectués depuis septembre 2025.

Aussi, le service Pass'Réno a organisé une « Fresque de la rénovation » à Montreuil-sur-Ille afin de sensibiliser les habitants à la rénovation énergétique, une action qui a suscité de nombreux échanges et de nouvelles prises de rendez-vous.

Les pistes cyclables sur le territoire

Le schéma vélo de la Communauté de communes prévoit la réalisation de liaisons cyclables d'intérêt communautaire. Ces 11 itinéraires complémentaires du réseau existant ont pour but de connecter les principaux pôles d'attractivité ou sites générateurs de déplacements (gares, zones d'emploi, équipements, établissements scolaires…).

Une première phase opérationnelle a été lancée en 2023 pour les projets de liaisons cyclables communautaires qui n'incluaient pas de démarche d'acquisition de foncier. 3 liaisons, reliant Montreuil-le-Gast/La Mézière (4,1 km), Feins/Montreuil-sur-Ille (5,2 km) et Mouazé/Saint-Aubin-d'Aubigné (5,4 km) ont été mises en service en juin 2025 et inaugurées en août 2025. Ces projets ont été financés par l'Europe, le Département, l'État et le Val d'Ille-Aubigné, pour un total de 495 649 € TTC. En 2025, 22,3 km du schéma vélo sont réalisés, soit 45 %.

Ces projets s'intègrent dans la politique cyclable du Val d'Ille-Aubigné, en complément du service de location et d'aide à l'achat de vélos à assistance électrique et de la réalisation de stationnements vélos. L'objectif est de développer la part modale du vélo sur le territoire.

LE TERRITOIRE DU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ, C'EST

1 103
places d'accueil d'enfants de moins de 3 ans

7
crèches communautaires (dont 3 en gestion prestataire) soit 124 places

7
micro-crèches privées soit 84 places

4
Maisons d'assistant.e maternel.le dans le territoire

LE TERRITOIRE, C'EST AUSSI

3 gares SNCF

40 arrêts Breizhgo (hors scolaires)

1 Pôle d'Échange Multimodal

12 aires de covoiturage

112 stationnements en box vélos sécurisés en gares

1 193 logements sociaux

5 EHPAD, dont **3** communautaires

2 chantiers d'insertion, dont **1** communautaire

1 aire des gens du voyage avec **5** emplacements comptabilisés pour **10** places

Le covoiturage Blabla Car Daily



Afin de favoriser les mobilités du quotidien et de proposer une alternative à l'autosolisme sur les trajets domicile-travail, le Val d'Ille-Aubigné a engagé, depuis le 1er septembre 2025, un partenariat avec la plateforme de covoiturage BlaBlaCar Daily. Ce dispositif facilite la mise en relation entre conducteurs et passagers pour leurs déplacements réguliers grâce à une application dédiée proposant des itinéraires et points de rendez-vous optimisés. Dans le cadre de ce partenariat, la Communauté de communes prend en charge financièrement les trajets réalisés sur une distance comprise entre 5 et 40 km, dès lors que le point de départ ou d'arrivée se situe sur l'une des communes du territoire.

Cette action, dont le coût total s'élève à 15 000 € HT, bénéficie d'un cofinancement à hauteur de 50 % par le Fonds Vert.

Au 19 mai 2026, 338 personnes se sont inscrites depuis le lancement du partenariat, avec 5 568 trajets réalisés et 128 314 kilomètres parcourus. En moyenne, 190 covoitureurs actifs utilisent chaque mois la plateforme pour près de 680 trajets mensuels. Depuis le démarrage du dispositif, la participation financière de la Communauté de communes s'élève à 5 177 €, sur une enveloppe totale de 30 000 euros allouée au dispositif.

Un territoire à vivre pour tous

LES MOBILITÉS

LE VÉLO SUR LE TERRITOIRE



22,3 km de liaisons cyclables réalisées sur 40 km inscrits au schéma communautaire soit 45 % de réalisés

- **639** enfants formés au “Savoir rouler à vélo” dans **18** écoles du territoire
- **75** personnes ayant bénéficié du service de location de vélos à assistance électrique dans l’année
- **16** primes à l’achat versées en 2025
- **32** box vélos sécurisés en gare



CHANTIER D’INSERTION

- entretien, aménagement et balisage des sentiers de randonnées
- création et pose de mobilier bois et de signalétiques
- maraîchage biologique
- participation à l’activité liée à la filière bois
- **13** PERSONNES accueillies
- **15 %** de SORTIES vers l’emploi ou la formation

LOGEMENT D’URGENCE COMMUNAUTAIRE

- **1** FAMILLE accueillie en 2025



ÉPICERIE SOLIDAIRE

- **200** bénéficiaires dont **97** moins de 18 ans
- **8 400 €** Soutien financier à l’épicerie Saint-Aubin Solidarité de Saint-Aubin-d’Aubigné
- **10 200 €** d’aide aux restos du cœur

BRICOBUS

- **10** accompagnements
- **5** CHANTIERS solidaires

Soirée sur la fresque de la rénovation

Le 18 novembre 2025, le service Pass'Réno du Val d'Ille-Aubigné a organisé avec l'ALEC une fresque de la rénovation à la bibliothèque de Montreuil-sur-Ille. Ce jeu interactif consiste à relier plusieurs cartes thématiques (isolation, chauffage, audit, acteur Pass'Réno…) entre elles, créant à la fin un panorama des étapes, acteurs et bénéfices d'une rénovation énergétique. L'animation a rassemblé 10 participants, venus pour certains de loin (Betton, Pacé, Cardroc), résultat d'une communication importante (stand sur les marchés, 2 articles Ouest France, affiches dans les commerces, réseaux sociaux…). Le groupe a été dynamique, posant plusieurs questions sur la rénovation. L'animation a permis de recruter deux ménages qui ont pris rendez-vous avec un conseiller Pass'Réno. Les participants ont pu repartir avec un ouvrage de la bibliothèque sur la rénovation pour approfondir leur connaissance.



PETITE ENFANCE

- **124** PLACES en accueil collectif communautaire

339 ateliers d'éveil pour **523** participant.es

RELAIS PETITE ENFANCE

- **51** FAMILLES reçues en rendez-vous
- **779** CONTACTS
- **60 %** environ des assistant.es maternel.les en activité fréquentent le RPE

TEMPS FORTS ORGANISÉS

- **7** CESSIONS DE FORMATION
- **3** CONFÉRENCES
- **30** MATINÉES d'animations estivales (dont 15 menées en partenariat dans le cadre du PAT)
- **5** SÉANCES d'analyse de la pratique



RÉNOVATION DE L'HABITAT

PASS'RÉNO, aides aux travaux aux particuliers

293 ménages accompagnés et **36** visites

- **54** Primes spécifiques du Val d'Ille-Aubigné pour un montant de 75 217 €
- **26** primes bois (pour 30 405 €)
- **2** primes solaires (pour 1 915 €)
- **3** primes accession (pour 10 000 €)
- **23** primes complémentaires ANAH (pour 32 897 €)

URBANISME ADS

(autorisation des droits du sol)

- **2 673** dossiers déposés
 dont 789 instruits par les services communs

La promotion et le rayonnement du territoire

Les travaux du Domaine de Boulet se sont achevés en juin 2025 avec de nouveaux sanitaires accessibles, une aire de jeux et la modernisation de la base nautique, dans le respect du site Natura 2000.

La Communauté de communes soutient également la culture grâce à un fonds dédié aux événements, dont Fest'Ouazé, qui a rassemblé plus de 3 000 spectateurs en 2025.

Enfin, le réseau des bibliothèques intercommunales poursuit son développement : hausse des emprunts, services numériques renforcés et succès grandissant des prix CAP BD, avec 540 participants cette année.

Travaux au Domaine de Boulet

De fin 2024 à juin 2025, le Domaine de Boulet a été rénové et de nouveaux aménagements ont vu le jour pour améliorer le fonctionnement du site, et répondre aux attentes des publics.

Un bloc sanitaire a été installé sur le site (avec w.-c. et douches), ainsi qu'une aire de jeux pour les plus petits.

Côté centre nautique, l'accueil de l'espace location a été entièrement rénové, une deuxième salle a été créée à l'étage pour les écoles venant à la journée profiter des séances de voile, tout en continuant leur programme scolaire. Cet espace sert également pour des groupes/entreprises lors de réunions.

Au rez-de-chaussée, de nouveaux bureaux ont été créés, ainsi qu'un troisième vestiaire destiné tant aux groupes, qu'à la location, notamment pour stocker les effets personnels en toute sécurité grâce à des casiers fermés à clé.

La terrasse a été entièrement rénovée afin d'assurer une sécurité maximum, et permettre aux publics accueillis de profiter pleinement de la vue sur l'étang.

Enfin, sur l'espace groupes du camping, un abri de 152 m² a été construit pour permettre aux groupes qui séjournent de se replier en cas d'orages et d'y effectuer des activités en cas de météo défavorable.

LE TERRITOIRE DU VAL D'ILLE-AUBIGNÉ, C'EST

684

adhérents aux écoles de musique

7

événements organisés au stade d'athlétisme communautaire

LE TERRITOIRE, C'EST AUSSI

4 haltes nautiques sur le canal d'Ille-et-Rance

1 base de loisirs au domaine de Boulet

1 stade d'athlétisme communautaire

18 bibliothèques /médiathèques

1 complexe sportif adapté à la pratique du handisport

Le Fonds de soutien aux événements culturels

La Communauté de communes finance un fonds de soutien aux événements culturels afin d'encourager l'accès au spectacle vivant sur le territoire et la diversité culturelle. Les événements doivent obligatoirement se dérouler sur plusieurs jours et proposer une programmation professionnelle.

Ils doivent aussi être attentifs à l'implication du tissu local et s'inscrire dans une démarche de développement durable (réduction des déchets, mobilités douces).

En 2025, 7 événements ont été soutenus par des aides de 1 000 € à 15 000 € : Val d'Ille Aubigné en scène, Fest'Yves, Les Escales Curieuses, Bol d'Air(s), Fest'Ouazé, Central Parc et Balspinal. L'enveloppe financière totale attribuée était de 43 300 €.



Parmi les derniers événements soutenus : Le Fest'ouazé, qui est passé sur 2 jours de festival et a pu ainsi prétendre à une aide financière. Le festival est une forte proposition artistique et culturelle à l'échelle du territoire avec une vingtaine d'artistes présents et plus de 3 000 spectateurs.

3 ans du réseau des bibliothèques

En trois ans, les lecteurs actifs ont augmenté. Le volume de documents empruntés a bondi de +30 % depuis 2022. Chacun peut emprunter 20 documents imprimés et 10 documents audiovisuels pour 3 semaines, gratuitement et dans 17 médiathèques. La Communauté de communes finance l'hébergement, l'administration et la maintenance des outils informatiques : le logiciel commun de gestion ainsi que le portail qui met en avant les collections. Il y a aussi une lettre d'information mensuelle, une page Facebook et l'appli mobile Ma Bibli. Le Val d'Ille-Aubigné organise les prix CAP BD (à partir de 15 ans) et CAP BD découverte (pour les 11-14 ans). Le nombre de participants ne cesse d'augmenter (540 en 2025). Il soutient aussi les médiathèques et le service petite enfance intercommunal en prêtant des documents et des outils d'animations pour leurs animations (825 docs/an). 6 groupes de travail avec les professionnels et les élus permettent au réseau de fonctionner en concertation et coopération.

18 COMMUNES
SIGNATAIRES DE LA CHARTE DU RÉSEAU

La promotion et le rayonnement du territoire

LECTURE PUBLIQUE

Le réseau des médiathèques - bibliothèques

407 521 documents

empruntés — tous supports et toutes bibliothèques du réseau

- **11 026** lecteurs actifs
- **34 961** utilisations du portail
- **826** emprunts du fonds communautaire spécialisé d'animation pour les actions en bibliothèques
- **25** demi-journées de RÉUNIONS de réseau



info réseau des bibliothèques - signature convention lecture publique

LES ÉCOLES DE MUSIQUE

684 élèves

- **64** ÉLÈVES bénéficiaires de l'aide Quotient familial

PROGRAMMES PLAN MUSIQUE (pratique chant et musique et création) ET ORCHESTRE À L'ÉCOLE (pratique d'un instrument cordes ou cuivres)

- **11** écoles primaires soit 550 élèves
- **463 h** de pratique d'un instrument

COULEURS DE BRETAGNE

- **127** PARTICIPANTS dans 2 communes



STADE D'ATHLÉTISME COMMUNAUTAIRE

- **1 197** ÉLÈVES ont bénéficié d'un cycle d'initiation (5 séances par cycle) à l'athlétisme
- **172 h** D'ENSEIGNEMENT de l'athlétisme aux élèves de CM1/CM2 du territoire



COMPLEXE SPORTIF COMMUNAUTAIRE ONYX

- **86 h** d'utilisation hebdomadaires des salles
- **8** ASSOCIATIONS utilisatrices

SAISON 2024/2025

6 986 spectateurs au cours de la saison des acteurs structurants

- **116 000 €** montant de la subvention à 3 acteurs culturels structurants
- **9 927** SPECTATEURS aux événements soutenus par le fonds de soutien
- **43 300 €** enveloppe financière attribuée aux associations dans le cadre du fonds de soutien



②


①

LES MANIFESTATIONS CULTURELLES

ayant bénéficié du fonds de soutien spécifique :

- ART CAMPO (Les Escales Curieuses) ①
- La FEST'YVES
- CULTURE en VIA (Val d'Ille-Aubigné en scène)
- ACCUEIL ET LOISIRS (Bol d'Air(s)) ②
- COMITÉ DES FÊTES DE MOUAZÉ (Festouazé)
- QUE PASO (Central Parc)
- BALSPINAL (Danse de côte)

DOMAINE DE BOULET (Feins)

Centre nautique

3 455 personnes ont fréquenté le centre nautique

- **782** locations,
- **623** personnes en groupe,
- **177** scolaires,
- **85** stages voile

Camping · **5 516** NUITÉES

1 AIRE NATURELLE DE CAMPING

Juillet et août : **512** nuitées (Saint-Médard-sur-Ille)
65 % des usagers sont à vélo



Andouillé-Neuville
Aubigné Feins Gahard
Guipel Langouët
La Mézière Melesse
Montreuil-le-Gast
Montreuil-sur-Ille
Mouazé
Saint-Aubin-d'Aubigné
Saint-Germain-sur-Ille
Saint-Gondran
Saint-Médard-sur-Ille
Saint-Symphorien
Sens-de-Bretagne
Vieux-Vy-sur-Couesnon
Vignoc

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SIÈGE
1 La Métairie • 35520 Montreuil-le-Gast
Tél. 02 99 69 86 86 • Fax 02 99 69 86 87
Mail contact@valdille-aubigne.fr

PÔLE RESSOURCES
rue du Bruant Jaune • ZA Ecoparc
35250 Andouillé-Neuville
Tél. 02 99 55 69 80